

Nantes, le 19 novembre 2018

Salon des Entrepreneurs Nantes Pays de la Loire
**La Région des Pays de la Loire et l'Agence France Entrepreneur
soutiennent trois initiatives structurantes pour l'entrepreneuriat
dans les territoires fragiles**

Dans la continuité du Pacte régional pour la ruralité et de la stratégie régionale de développement économique de la Région des Pays de la Loire et des priorités de l'AFE, un partenariat a été noué fin 2017 afin de faciliter et renforcer l'accompagnement des entrepreneurs et futurs entrepreneurs situés dans des territoires fragiles de la région. *« L'économie de proximité est non seulement un véritable pilier de la dynamique économique ligérienne, mais aussi un vivier d'emplois locaux à maintenir, à créer, et à encourager. »* déclare Paul Jeanneteau, vice-président en charge des entreprises.

A l'occasion du Salon des Entrepreneurs Nantes Pays de la Loire, Paul Jeanneteau, Vice-président du Conseil régional, et Dominique Restino, Président de l'Agence France Entrepreneur (AFE) vous convient à la signature du partenariat « Entreprendre dans les territoires fragiles » :

**Le mercredi 21 novembre, de 12h30 à 13h00,
sur le stand de la Région des Pays de la Loire,
Des solutions pour entreprendre en Pays de la Loire (stand 115).**

Les actions menées dans ce partenariat concernent majoritairement les Zones de Revitalisation Rurales (ZRR) et les territoires identifiés comme fragiles dans le cadre de la démarche « économie de proximité », menée par le réseau consulaire 909 et la CRESS. Cette démarche, qui sera déployée jusqu'en juin 2020, bénéficie d'un soutien à hauteur d'un million d'euros, abondé à parts égales par la Région et l'AFE.

En novembre 2017, la Région des Pays de la Loire et l'AFE ont lancé un appel à projets « Entreprendre dans les territoires fragiles » pour :

- mettre en place des actions collectives, visant à faire émerger des solutions innovantes d'accompagnement de l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles
- maintenir d'une activité économique de proximité en particulier dans les zones à faible potentiel
- faciliter la transmission/reprise dans ces territoires

Trois porteurs de projets ont été retenus et soutenus lors de la commission permanente de septembre dernier. Les projets ont été sélectionnés selon les critères définis dans le cahier des charges : innovation, qualité partenariale, capacités des actions à être duplicables, impact conséquent, maintien et développement d'activités dans les territoires fragiles.

- **Coodémarrage 53** propose de décliner ses activités d'hébergement juridique et comptable et d'accompagnement individuel et collectif, à travers une action de proximité avec une

méthodologie innovante, dans les Communautés de Communes classées en Zones de revitalisation rurales (ZRR) de la Mayenne (106 560 € votés à la CP de septembre sur une dépense subventionnable de 213 120 HT).

- **BOOST** propose un site de rencontres professionnelles innovant. Il permet à des salariés en fin de carrière de partager de façon bénévole leurs expertises, leurs compétences et leurs réseaux de connaissances avec des jeunes en contrat pro ou en recherche d'emploi, des dirigeants de TPE et PME, de startup ou d'associations, dans l'objectif de les aider à passer un cap dans leur projet de création, de développement ou de reprise (110 000 € sur une dépense subventionnable de 459 079 € HT).
- **L'association consulaire 909 et la CRESS**, projet porté par la CMAR pour le compte du consortium, proposent de mettre en place un dispositif innovant, différent de leurs offres existantes en matière d'accompagnement à la création, au développement et à la transmission d'entreprises, en s'appuyant sur la méthodologie développée dans le cadre de la démarche Economie de proximité. Ce dispositif, novateur et collaboratif, s'intitule « Entreprendre sur les territoires en Pays de la Loire » et a pour objectif de créer une réelle dynamique collective et territoriale (780 000 € sur une dépense subventionnable de 1 560 000 € TTC).

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92